



Dette contre maison familiale

Par **Michel leroy**, le **01/07/2018** à **13:55**

Posez votre question [Signaler](#)

Bonjour,

J ai prêté de l'argent à mes parents via la vente d un terrain à l étranger.
Mes parents souhaitent me rembourser en me l échangeant contre leur maison en France.
Cela est il possible et de quelle manière et surtout combien cela coûtera en frais?
Merci infiniment pour vos réponses.
Michel

Par **youris**, le **01/07/2018** à **20:21**

Bonjour,

il faut impérativement consulter un notaire.

vos parents peuvent vous faire une donation de leur maison en france, il faudra prouver la réalité du prêt.

il y aura bien sur des frais de donations et des frais de mutations immobilières.

avez-vous d'autres frères et soeurs ?

salutations

Par **Visiteur**, le **01/07/2018** à **22:22**

Bonjour,

Il faut effectivement commencer par acter (officialiser) une dette puis que les débiteurs déclarent vous rembourser en nature sur tout ou partie de la maison. Ceci n'étant bien entendu pas une avance sur succession .

Par **Michel leroy**, le **02/07/2018** à **02:01**

Bonjour

Tout d abord un grand merci pour vos réponses.

Il y a déjà une reconnaissance de dette et nous sommes 4 frères. Cela pose t il un problème ?

Pouvez vous m indiquer les fraises prévoir et à quelle hauteur ils s élèvent en % du bien.
Merci par avance